

Fiche signalétique

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.04.2015**2-aminoéthanol ACS****SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise****Nom du produit:** 2-aminoéthanol ACS**Fabricant / fournisseur Numéro d'article:** AE1500**Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation:** Laboratoire**Détails du fabricant:**

AquaPhoenix Scientific, Inc.
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331
1-717-632-1291

Numéro de téléphone de secours:**ChemTel: (24-heures)**

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

SECTION 2: Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange:****Irritant**

Toxicité aiguë (orale, dermique, inhalation), Catégorie 4

**Corrosif**

Corrosion de la peau, catégorie 1B

Troubles sévères des yeux, catégorie 1

Liquide inflammable, 4.

Toxicité aquatique chronique 3.

Orale. Toxicité aiguë 4.

Inhal. Toxicité aiguë 4.

Derm. Toxicité aiguë 4.

Peau. Corr. 1B.

Yeux. Damage. 1.

Toxicité aquatique aiguë 3.

Mot signal: Danger**Mentions additionnelles de danger:**

Liquide combustible.

Nocif en cas d'ingestion.

Nocif en contact avec la peau.

Nocif en cas d'inhalation.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Nocif pour la vie aquatique avec des effets longue durée.

Déclaration de mise en garde:

Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les bruines, les vapeurs, les jets.

Bien se laver la peau après utilisation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.

Éviter de libérer dans l'environnement.

Fiche signalétique

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.04.2015**2-aminoéthanol ACS**

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Mesures spécifiques (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

En cas d'incendie, utiliser des agents recommandés dans la Section 5 pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.

Entreposer dans un endroit fermé à clé.

Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients**Ingrédients:**

Ingrédients:		
CAS 141-43-5	Éthanolamine	100 %
Pourcentages par poids		

SECTION 4: Mesures de premiers soins**Description des mesures de premier secours****Après l'inhalation :**

Consulter un médecin.

Après contact avec la peau :

Consulter un médecin.

Après contact avec les yeux :

Continuer à rincer les yeux durant le transport à hôpital. Consulter immédiatement un médecin.

Après ingestion :

Consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Inhalation : Cette matière a un effet extrêmement destructif sur les couches des muqueuses et les voies respiratoires supérieures.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis: Aucun(e)

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu**Agent d'extinction**

Agents d'extinction appropriés: Aucun(e)

Fiche signalétique

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.04.2015**2-aminoéthanol ACS****Agents d'extinction non appropriés:** Aucun(e)**Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:**

Retirer toutes les sources d'allumage lors de la manipulation. Se méfier des vapeurs s'accumulant, elles peuvent former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

Conseil pour pompiers:**Équipement de protection:** Aucun(e)**Informations supplémentaires (précautions):** Aucun(e)**SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels****Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:** Aucun(e)**Précautions environnementales:** Aucun(e)**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Contenir le déversement. Recueillir avec un aspirateur électrique protégé ou par brossage humide.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)**SECTION 7: Manutention et entreposage****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Éviter la formation de charges électrostatiques. Hygroscopique - entreposer sous gaz inerte.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités: Aucun(e)**SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle**

Paramètres de contrôle: 141-43-5, Éthanolamine, MPT 3 ppm É.-U. ACGIH.
 141-43-5, Éthanolamine, MPT 3 ppm 6 mg/m³ É.-U. (OSHA).
 141-43-5, Éthanolamine, MPT 3,000000 ppm 8,000000 mg/m³ É.-U. NIOSH.

Contrôles techniques appropriés: Aucun(e)**Protection respiratoire:** Aucun(e)**Protection de la peau:** Aucun(e)**Protection oculaire:** Masque de protection (minimum de 8 pouces). Des lunettes de sécurité bien ajustées sont les lunettes appropriées.**Mesures générales d'hygiène:** Aucun(e)**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

Apparence (état physique, couleur):	Liquide clair et incolore	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	2,5 % 17 %
Odeur :	Non déterminé	Pression de vapeur à 20 °C:	0,3 hPa à 20 °C
Seuil d'odeur:	Non déterminé	Densité de la vapeur:	
Valeur pH:	Non déterminé	Densité relative:	1 012 g/ml à 25 °C
Point de fusion / congélation:	10 à 11 °C	Solubilités:	Aucun(e)
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	170 °C	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé
Point d'éclair (creuset fermé):	86 °C	Température d'auto-inflammation:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Non déterminé	Température de décomposition:	Non déterminé

Fiche signalétique

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.04.2015

2-aminoéthanol ACS			
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé	Viscosité:	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé
Densité à 20°C:	Non déterminé		

SECTION 10: Stabilité et réactivité**Réactivité:** Aucun(e)**Stabilité chimique:**

Absorbe le dioxyde de carbone de l'air.

Possibilité de réactions dangereuses: Aucun(e)**Conditions à éviter:**

Sensible à l'humidité. Chaleur excessive. Éviter les sources d'inflammation.

Matériaux incompatibles:

Acides forts, agents comburants, fer, cuivre, laiton, caoutchouc.

Produits de décomposition dangereux:

Oxydes de carbone, oxydes d'azote.

SECTION 11: Informations toxicologiques**Toxicité aiguë:****Dermique:**

DL50 Dermique - Lapin - 1015 mg/kg 141-43-5.

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.**Corrosion/irritation de la peau:** Aucune information additionnelle.**Domages/irritations oculaires sévères:**

Yeux - Lapin Résultat : Irritation oculaire sévères 141-43-5.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.**Cancérogénicité:** Aucune information additionnelle.**Mutagénicité cellulaire germinale:** Aucune information additionnelle.**Toxicité reproductrice:** Aucune information additionnelle.**STOT exposition simple et répétée:** Aucune information additionnelle.**Informations toxicologiques supplémentaires:**

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques**Écotoxicité**

141-43-5, CL50 - Pimephales promelas (méné à tête de boule) - 227 mg/l - 96 h.

141-43-5, CE50 - Daphnia magna (puce d'eau) - 65 mg/l - 48 heures.

141-43-5, CE50 - Desmodemus subspicatus (algue vert) - 15 mg/l - 72 heures.

Persistence et dégradabilité: Aucune information additionnelle.**Potentiel bioaccumulatif:** Aucune information additionnelle.**Mobilité dans le sol:** Aucune information additionnelle.**Autres effets indésirables:** Aucune information additionnelle.**SECTION 13: Précautions pour l'élimination**

Fiche signalétique

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.04.2015**2-aminoéthanol ACS****Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:**

Matériau combustible. Brûler dans un incinérateur chimique muni d'un brûleur postcombustion et d'un laveur de gaz de fumée.

SECTION 14: Informations relatives au transport**US DOT (Département des transports américain)****N° UN:**

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA 2491

Exception quantité limitée: Aucun(e)**En vrac:****Quantité à déclarer (s'il y a lieu):** Aucun(e)**Nom d'expédition approprié:** Éthanolamine.**Classe de risques:** 8**Groupe d'emballage:** III.**Polluant maritime (s'il y a lieu):** Aucune information additionnelle.**Commentaires:**

Aucun(e)

Non-vrac:**Quantité à déclarer (s'il y a lieu):** Aucun(e)**Nom d'expédition approprié:** Éthanolamine.**Classe de risques:** 8**Groupe d'emballage:** III.**Polluant maritime (s'il y a lieu):** Aucune information additionnelle.**Commentaires:**

Aucun(e)

**SECTION 15: Informations réglementaires****États-Unis (É.-U.)****Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):**

Aigu, Chronique, Incendie

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont listés.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

141-43-5 Éthanolamine 100 lbs.

Proposition 65 (Californie):**Produits chimiques connus pour causer des cancers:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Fiche signalétique

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.04.2015**2-aminoéthanol ACS****Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada**Liste intérieure de substances (DSL) :**

Tous les ingrédients sont listés.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé conformément aux directives du SGH. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

NFPA: 3-0-0**HMIS:** 3-0-0**SGH texte complet des énoncés:** Aucun(e)**Abréviations et acronymes:** Aucun(e)